

Amundi Funds

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
R.C.S. de Luxembourg B-68.806

Luxembourg, le 13 octobre 2017

Cher actionnaire,

Le Conseil d'administration d'Amundi Funds vous informe qu'il a décidé de procéder à la modification suivante au sein du Compartiment **Amundi Funds – Bond Global High Yield** (le « Compartiment »).

Modification de la politique d'investissement du Compartiment « Amundi Funds – Bond Global High Yield »

La politique d'investissement du Compartiment « *Amundi Funds – Bond Global High Yield* » sera modifiée en vue de mieux refléter l'univers d'investissement à court terme avec le nouvel indicateur de référence. Par conséquent, à compter du 15 novembre 2017, l'indicateur de référence actuel du présent Compartiment « *Bank of America Merrill Lynch Global High Yield index* » sera remplacé par l'indicateur de référence « *Bank of America Merrill Lynch Global High Yield USD Hedged index* »

Par conséquent, la politique d'investissement doit être lue comme suit :

Objectif

Obtenir une combinaison de revenus et de croissance du capital (rendement total). Plus précisément, le compartiment vise à surperformer (après déduction des frais applicables), à compter du 15 novembre 2017, l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield USD Hedged (l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield jusqu'au 14 novembre 2017) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations « below investment grade » (obligations à haut rendement) qui sont émises par des sociétés du monde entier et libellées en dollars US, euros ou toute autre monnaie d'un des pays du G7.

Le compartiment investit, en particulier, au moins 67% de son actif dans des obligations d'entreprises « below investment grade » libellées en euros ou dans les monnaies du Canada, du Japon, du Royaume-Uni ou des États-Unis.

Conformément aux politiques exposées précédemment, le compartiment pourra également investir dans d'autres types d'obligations, dans des instruments du marché monétaire, dans des dépôts, et dans les produits suivants, jusqu'au pourcentage mentionné de l'actif net :

- Obligations convertibles : 25%*
- Titres Adossés à des Créances (ABS) : 10%*
- Actions et instruments liés à des actions : 10%*
- OPCVM/OPC : 10%*

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de l'actif net de celui-ci.

Les investissements qui ne sont pas libellés en USD seront couverts contre l'USD

Dérivés

Les dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment pourra utiliser les dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille, et pour augmenter son exposition nette (en se concentrant sur le crédit et le taux d'intérêt).

Outre les principaux dérivés, le compartiment pourra recourir à des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de l'actif net).

Devise de base USD.

Modification de la période de mesure pour la commission de performance

À compter du 15 novembre 2017, la période de mesure de la commission de performance passera d'une « période de 1 à 3 ans » à une « période de 1 an ». En conséquence, la période de mesure de la commission de performance durera 12 mois, indépendamment du fait que toute commission de performance ait été due ou non à la fin de la période précédente. La première période de 1 an commencera le 15 novembre 2017 et se terminera le 31 décembre 2018.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous avez le droit de revendre vos parts sans commission de rachat et sans frais (sauf taxes éventuelles) pendant un délai de 30 jours à compter de l'envoi de la présente.

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais; les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet www.amundi.com et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique:

CACEIS Belgium S.A.
Avenue du Port 86C, boîte 320
B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration